

AE Rouergue

**COUPURES DE COURANT
POUR TRAVAUX**



Commune de : MOYRAZES

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente.

ENEDIS a prévu de procéder à la pose et à la dépose d'un groupe électrogène en début et fin d'un chantier programmé, ce qui entraînera deux coupures brèves (de quelques minutes), aux dates et horaires approximatifs suivants :

Rappel :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité.

Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur,...), il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général ENEDIS (le positionner sur 0).

Le 26/02/25 entre 10h et 17h30

Lieux concernés :

LES ANGLÉS



Nos réf. AE Rouergue
235 T 20917

230829 58355 28513 1/1 83



Interloc. QUENTIN DRUILHE

Madame, Monsieur le Maire,
Hôtel de Ville

Objet. Coupure d'électricité pour travaux
Motif : Pose de groupe électrogène

12160 MOYRAZES



Le 07/01/2025

Madame, Monsieur,

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous sommes conduits à programmer des travaux sur le réseau de votre commune.

Pour éviter une coupure prolongée pendant ces travaux, nous installerons un groupe électrogène. Toutefois, les opérations de pose et de dépose nécessiteront deux coupures brèves (de quelques minutes) en début et fin de travaux, aux dates et horaires suivants :

Le 26/02/25 entre 10h et 17h30

Les particuliers et professionnels équipés de matériels informatiques ou autres matériels sensibles sont invités à prendre leurs dispositions pour se protéger de ces brèves interruptions.

Vous trouverez en annexe le détail des lieux concernés.

Pour plus d'information le jour des travaux, vous pourrez nous joindre au numéro de téléphone de dépannage réservé aux collectivités locales : **0811 01 02 12**

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux, nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Le Chef d'Agence,

Jean-Philippe TESTI

Rappel :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité.

Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur,..), il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général ENEDIS (le positionner sur 0).

